

Composition des membres du comité consultatif de la Mission égalité et non-discrimination de l'Université Paris Nanterre

Thomas GIOT-MIKKELSEN



Technicien PAO aux Presses de Paris Nanterre, membre du CA de la ComUE Université Paris Lumière en tant qu'élu des personnels (mandat du SNASUB-FSU)

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

Une opportunité réelle d'accélérer les progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

Une enquête RH qui doit permettre de corriger les inégalités salariales femmes-hommes, et de mieux prendre en compte le déroulement et l'évolution des carrières des femmes.

Elsa MALDONADO



Directrice de la communication, coordination au niveau institutionnel des actions de communication internes et externes en cohérence avec la stratégie de l'établissement

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

C'est un organe au cœur des préoccupations de la communauté universitaire qui a la mission d'initier des actions concrètes en faveur de la réduction des discriminations, et qui doit insuffler un mouvement de fond en ce sens, notamment en sensibilisant l'ensemble de la communauté.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

Encourager les congés paternité.

Olivier VECHO



Maître de conférences en psychologie au sein de l'UFR SPSE depuis 2006, il mène des travaux de recherche sur l'homoparentalité et l'homophobie

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

Ce comité consultatif représente un outil pour réduire les attitudes sexistes et hétérosexistes auxquelles chacun·e peut potentiellement être confronté·e, ainsi que leurs effets délétères sur les personnes et les institutions.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

Une enquête sur la situation des populations concernées par ces discriminations au sein de l'Université permettrait de proposer et soutenir des actions d'accompagnement, de sensibilisation et de communication adaptées aux besoins.

Virginie ASTRUC



Titulaire stagiaire ingénieure d'études

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

C'est un rassemblement d'individus représentatifs de la diversité des personnes fréquentant l'Université. Il pilote des actions pour aller vers une plus grande égalité de traitement et sécuriser le quotidien des personnels et des usager·es.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

Une campagne de sensibilisation pour lutter contre le sexisme au quotidien (dans la façon de parler, d'écrire, de se comporter).

Chance NSIKOU



Membre étudiante élue au conseil d'administration

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

À venir.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

À venir.

Béatriz COLLANTES SANCHEZ



Maîtresse de conférences aux UFR Droit et Science Politique (DSP) et UFR Langues et Cultures Etrangères (LCE), et chercheuse au Laboratoire d'Études de Genre et de Sexualité (UMR 823)

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

La possibilité réelle de contribuer et pérenniser la promotion de l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination dans notre Université.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

Une formation pour tou·tes les membres de notre Université pour lutter contre les LGBTIphobies.

Milan MARTINEZ PERALES



Membre étudiant élu au conseil d'administration

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

À venir.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

À venir.

Laurence CAMPA



Vice-présidente Culture et Vie associative étudiante de l'Université Paris Nanterre, Directrice de l'ACA², Professeure de littérature française à l'Université Paris Nanterre

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

À venir.

UNE ACTION À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

À venir.

Laurence SINOPOLI



Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Nanterre, Vice-présidente aux Relations humaines et sociales de l'Université Paris Nanterre

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

À venir.

UNE ACTIVITÉ À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT ?

À venir.

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ



Directrice du CREDOF, Directrice Adjointe de l'UMR 7074 CTAD, Chargée de mission égalité et non-discrimination de l'Université Paris Nanterre

POUR VOUS, QUE REPRÉSENTE CE COMITÉ ?

Le comité consultatif de la mission est extrêmement précieux : nous nous réunissons 5 à 6 fois par an et c'est là que, fonctionnant un peu à la manière d'une boîte à idées, cherchons à façonner les outils, moyens, évènements, procédures et réformes structurant la politique Égalité et non-discrimination de l'établissement. Le comité est composé de deux enseignant-es chercheurs, de deux personnels administratifs, et de deux étudiant-es ; toutes les différentes composantes de la communauté universitaire y sont donc représentées. Les discussions y sont riches et animées, et la grande disponibilité et le grand engagement de chacun-e, dans ce comité, sont un outil précieux.

UNE ACTION À METTRE RAPIDEMENT EN PLACE ?

A titre personnel, je ne souhaite pas identifier une action spécifique à mettre en place rapidement. Au cours de l'automne 2020, toute l'équipe, avec l'aide des différents services de l'Université, a travaillé à la rédaction du plan d'action Égalité et non-discrimination de l'établissement. C'est un outil précieux qui nous a permis de faire un certain nombre de bilans, et de dégager des priorités. Celles-ci touchent à la fois à l'effort de formation des personnels aux questions d'égalité et de non-discrimination, à diverses campagnes de sensibilisation de la communauté universitaire, ou encore au renforcement de nos outils existants (comme la cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles). C'est sur tous ces fronts, et d'autres encore, qu'il faut travailler simultanément.